

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 1^{er} décembre 2022

Réorganisation des antennes-mairie de la ville de Limoges à compter du 2 janvier

Après 8 années de fonctionnement, la Ville de Limoges vient de mener un bilan sur le fonctionnement de ses antennes-mairie en relation avec leur situation géographique et l'évolution des quartiers et leur taux de fréquentation quotidienne.

Après avoir consulté les organisations représentatives, il a été décidé de procéder à des regroupements de structures pour permettre un meilleur accueil et renouveler la qualité des services aux Limougeauds. À compter du 2 janvier 2023 :

- L'antenne-mairie Bel-Air/Baudin (7 visites d'usagers en moyenne par jour), très proche géographiquement des services de l'hôtel de ville, sera regroupée avec l'antenne-mairie Grand centre ;
- L'antenne-mairie Les Ponts/Le Sablard (5 visites d'usagers en moyenne par jour) sera regroupée avec l'antenne-mairie Romanet ;
- L'antenne-mairie La Borie/Vanteaux (8 visites d'usagers en moyenne par jour) sera regroupée avec l'antenne-mairie Val de l'Aurence/Roussillon.

Les agents en poste dans ces implantations seront redéployés au sein du réseau des antennesmairie.

Pour mémoire, 10 antennes-mairie ont été créées sur le territoire de la commune dont deux mairies annexes quand les autres villes de même strate proposent en moyenne une antenne pour 30 à 45 000 habitants.